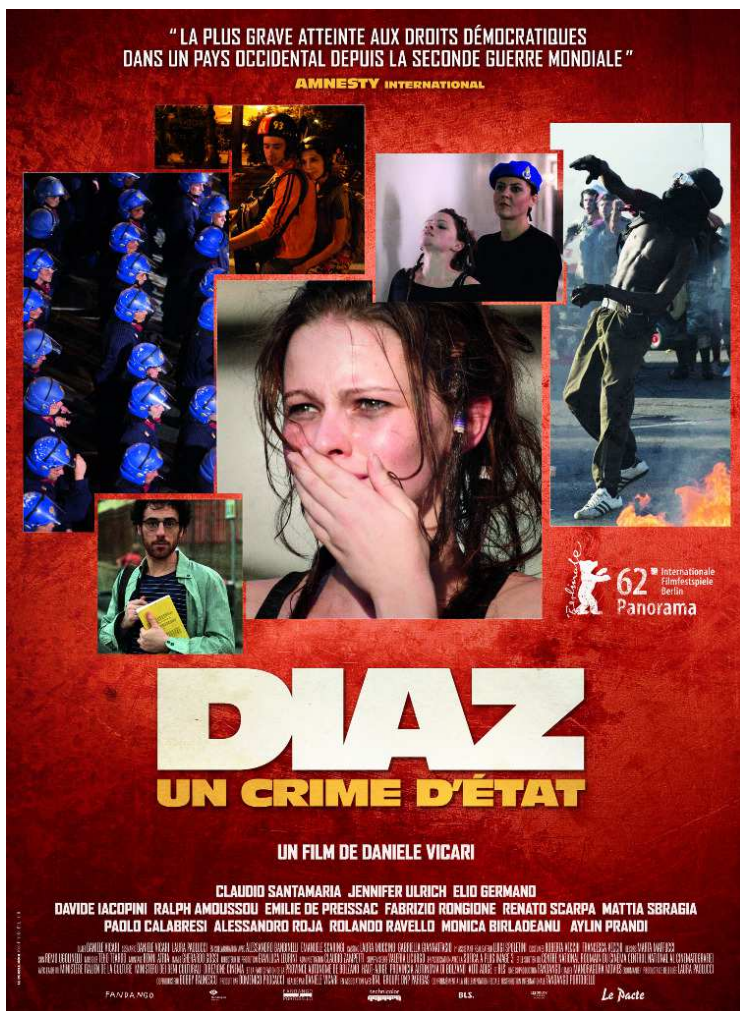


# Séance spéciale proposée par le Comité de soutien à Vincenzo Vecchi



**Samedi 5 octobre – 14h30 à l'Iris cinéma**

Film de Daniele Vicari 2012, relatant les faits de répression subis par  
les altermondialistes contestataires lors du G8 de Gênes en 2001.

Séance précédée d'une présentation du comité de soutien à  
Vincenzo Vecchi et suivie d'une rencontre conviviale



Association Iris cinéma - 2, bld Saint-Pierre 56230 Questembert  
[www.iris-cinema-questembert.com](http://www.iris-cinema-questembert.com)

# Diaz, un crime d'Etat

2012. Italie. 2h01. VOSTF

Drame de Daniele Vicari avec Claudio Santamaria, Jennifer Ulrich...

**Interdit aux moins de 12 ans**

*En 2001, pendant la dernière journée du G8 de Gênes, quelques instants avant minuit, plus de 300 policiers prennent d'assaut l'école Diaz, à la recherche des militants du Black Bloc. Dans l'établissement se trouvent quatre-vingt-dix activistes, dont la plupart sont des étudiants européens accompagnés de quelques journalistes étrangers, qui s'apprêtent à passer la nuit à même le sol de l'école. Alors que les forces de l'ordre font irruption, les jeunes manifestants lèvent les mains pour se rendre. Imperturbables et implacables, les policiers se livrent à des exactions préméditées d'une violence inouïe, frappant indifféremment jeunes et vieux, hommes et femmes.*

Par la grâce d'une mise en scène immersive, le réalisateur réussit, comme dans les meilleurs Costa Gravas, à bousculer les consciences endormies. (Première)

Manifeste indispensable, "Diaz" remplace le (vrai) procès qui n'aura jamais lieu. (Télérama)

## **Le comité de soutien à Vincenzo Vecchi**

Nous sommes un groupe d'ami(e)s réunis en comité de soutien. Vincenzo Vecchi réside depuis 7 ans à Rochefort-en Terre et a été arrêté le 8 août dernier sous le coup de deux mandats d'arrêt européens pour avoir participé en 2001 au contre-sommet du G8 à Gênes et à un rassemblement anti-fasciste à Milan non autorisé en 2006 .

Durant les manifestations de Gênes, la répression policière a été très forte, condamnée en 2015 par la Cour Européenne des droits de l'homme. Vincenzo fait partie de ceux qui ont été baptisés depuis « les 10 de Gênes » et qui ont été condamnés à de très lourdes peines.

Vincenzo a été condamné à 12 ans et 6 mois de prison. Devant cette inculpation injuste et disproportionnée, il a décidé d'échapper à la prison et est arrivé à Rochefort-en-Terre en 2012. Plusieurs audiences ont eu lieu en août. Il s'est avéré que le mandat d'arrêt concernant la peine pour le rassemblement de Milan était caduque, puisque qu'il avait déjà purgé cette peine ; l'autre mandat a été reconnu incomplet et inconsistant par la Cour, l'Avocat général et les Avocats de la défense.

**Vincenzo est actuellement détenu à la prison de Vézin-le-Coquet.**

**La décision concernant sa demande de liberté conditionnelle sera rendue le 26 septembre. L'Italie a jusqu'au 10 octobre pour renvoyer les éléments complémentaires concernant sa condamnation à Gênes.**